

MONTCARET

Sommaire

- Le Mot du Maire (p.1)
- Agenda-Associations (p.2)
- Notre école (p.2-3)
- Ça nous concerne (p.3-4-5)
- Travaux sur la commune (p.5)
- Zoom sur la commune (p.6-7)
- Etat Civil (p.7)
- Culture (p.8)



Bulletin municipal—Edition N°03-2022

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Après une période estivale caniculaire et difficilement supportable pour beaucoup, nous allons enfin respirer.

Je vous invite plus que jamais à faire vivre vos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévoles dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale.

Vous verrez que l'avenir se prépare dès aujourd'hui, que votre école primaire offre les meilleures conditions pour vos enfants, que votre bibliothèque vous tend les bras et que toutes nos associations vous attendent.

Par ailleurs, que les réalisations comme les projets ne manquent pas (aménagement du bourg, de l'ancienne Poste, la fibre optique pour tous, etc...)

Notre conseil municipal travaille sans relâche au sein de la commune et de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie qui répond à vos besoins.

Notre bourg est en pleins travaux de toute part, avec les gênes qui vont avec.

Aux abords de la Mairie les travaux sont achevés ainsi que la première partie de la 936 côté Ouest. Ceux-ci reprendront en début d'année sur la 936 jusqu'à la station Total.

Tout en compatissant avec vous, je vous demande encore un peu de patience et d'indulgence pour quelques mois. Les travaux de la fibre optique sont également en cours sur toute notre Commune et là aussi, il faut laisser du temps au temps.

Soyez sûr que nous mobilisons toutes les subventions et les partenaires afin que ces investissements se réalisent sans augmentations de vos impôts et sans obérer les capacités d'actions des générations futures.

A ce sujet, j'ai été interpellé par des administrés sur l'augmentation de leurs impôts fonciers de cette année. Ce sont les bases fixées par l'administration qui ont augmenté sévèrement cette année.

Je vous invite à comparer les taux 2021 et 2022 sur votre avis d'imposition et vous y verrez qu'aussi bien que sur la Commune que sur l'intercommunalité ils n'ont pas bougé.

Certes, la présentation de nos feuilles d'impôts prête à confusion, mais est-ce vraiment un hasard ?

Par mesure d'économie nous allons limiter à trois semaines les éclairages de Noël. Nous allons éteindre complètement l'éclairage public entre 22 h 30 et 6 h 00 sauf sur la RD 936.

Notre devoir d'élu c'est aussi de regarder la situation nationale et internationale avec en ce moment un climat social tendu. L'inflation, le coût des matières premières et de l'énergie pèsent et vont peser sur notre pouvoir d'achat.

A notre échelle, soyons vigilants et soyons malheureusement prêts à remettre des projets à plus tard, en tenant compte des contextes difficiles et incertains.

Notre action se poursuit dans l'intérêt de chacun d'entre vous pour le service de tous et pour cela j'ai besoin de votre soutien.

*Le Maire,
Jean-Thierry LANSADE*

L'équipe de rédaction : Thierry LANSADE - Claude FEUILLET

Marie-Pierre POUGET – Françoise EYMARD - Marie-Catherine ROHOF

Agenda



Samedi 29 octobre 2022 : 14h Marche Rose organisée dans le cadre d'Octobre Rose en partenariat avec la municipalité.

Vendredi 11 novembre 2022 : 10h30 rassemblement devant la mairie, 11h cérémonie au monument aux morts et 12h apéritif offert par la mairie.

Dimanche 20 novembre 2022 : 14h Marche pour le Téléthon cantonal – Vente de pâtisseries – Vente d'objets confectionnés par les Amis de la Couture. Tombola.

Samedi 10 décembre 2022 : Repas « Jimbourra » organisé par le comité des fêtes de Montcaret à la salle des fêtes à 19h30.

Vendredi 16 décembre 2022 : Arbre de Noël de l'APE du RPI Montcaret-Saint Seurin de Prats à la salle des fêtes de Montcaret.

Samedi 17 décembre 2022 : Arbre de Noël de l'ASGM à la salle des fêtes de Montcaret.

Samedi 07 janvier 2023 : Vœux du Maire à la salle des fêtes de Montcaret à 16 heures.

Dimanche 05 février 2023 : Repas des Aînés à la salle des fêtes de Montcaret.

Les Associations

REPRISES DES ACTIVITES.

Toutes les Associations de la commune ont repris leurs activités.

Vous trouverez sur le site de la commune la composition des nouveaux bureaux et les coordonnées des dirigeants. Rubrique : Pratique Onglet : Associations.

Une NOUVELLE ASSOCIATION à MONTCARET : TEDUA

L'association TEDUA s'est installée à Montcaret dans la maison où se trouvait l'ancien dancing, le bar Chez DEGAIN au 16 rue de Tête Noire. Nombreux de nos aînés de Montcaret sont venus y danser.

Cette Association est née de la rencontre entre Jonathan Dupui, enseignant de théâtre puis de clown-théâtre depuis 12 ans, et Anne Lucie Dumay, titulaire d'un master en anthropologie. Ils développent l'École TeDua autour de la 'Discipline du Jeu', accompagnés de Magali, Habib, Bastien, Cynthia... L'objet de l'association est la création et diffusion de spectacles vivants alliant plusieurs formes du théâtre, arts de la scène, vidéo, prises de paroles, musique....

CREATION D'UN POLE FEMININ FOOTBALL

L'amicale sportive Gensac Montcaret ouvre un pôle féminin pour les joueuses débutantes et pratiquantes nées entre 2010 et 2016. Les entraînements et les plateaux seront spécifiques et mixtes.

L'encadrement est assuré par des éducateurs diplômés, des dirigeants et des parents de l'ASGM sur le site de Montcaret. Le responsable du foot féminin est M. GARRIOU Philippe 06 80 10 84 01.



CHEQUE SPORT



1- Les conseillers départementaux de la Dordogne ont voté la création du « Chèque-sport Dordogne-Périgord ».

Cette aide exceptionnelle de 25 euros vise à permettre à tous les collégiens scolarisés en Dordogne ou jeunes âgés entre 11 et 16 ans domiciliés en Dordogne de prendre une licence dans un club de sport du département.

Cette année, il a été décidé de prolonger les délais pour déposer une demande jusqu'à la fin du mois de février 2023. Le dossier se dépose en

ligne(<https://demarches.dordogne.fr>).

Ce dispositif est valable pour tous les clubs affiliés à une fédération y compris pour le BIA.

2- LE PASS SPORT :

En complément du dispositif départemental, les familles peuvent également demander à bénéficier d'un accompagnement de l'Etat pour l'inscription en club, avec une aide de 50€ par inscription. Attention, un critère d'éligibilité filtre l'accès à cette aide : Bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire. Le Lien ci-dessous : <https://pass.sports.gouv.fr/jeunes-et-familles/>

Notre école

RENTREE DES CLASSES

Cette rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions, avec l'ensemble des professeurs des écoles.

Une nouvelle collègue a rejoint l'équipe en place, Mme Beaufort, qui a la classe de CE2.

L'effectif total est de 91 élèves répartis comme suit :

Petite Section-Moyenne Section : 23 élèves avec M.Value

Grande Section et CP 1 : 14 élèves avec M.Alcain

CP 2 : 13 élèves avec Mme Leclerc

CE1 A : 8 élèves avec Mme Savournin

CE1 B : 9 élèves avec Mme Alcade

CE2 : 24 élèves avec Mme Beaufort

Le Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) auquel nous appartenons permet le dédoublement des classes de CP et de CE1 afin d'accompagner au mieux nos élèves. Toutes nos classes sont équipées de matériel numérique.



Ça nous concerne

CATASTROPHE NATURELLE-SECHERESSE

Les demandes communales de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle relatives à l'aléa sécheresse et réhydratation des sols pour l'année 2022 ne seront instruites qu'à compter du premier semestre 2023 par le ministère de l'intérieur.

Pour mémoire, l'identification du phénomène Sécheresse/Réhydratation des sols sont des mouvements de terrain différentiels issus du retrait-gonflement des sols provoqués par les épisodes de sécheresse dans les sous-sols argileux sensibles. Il s'agit d'un phénomène à la cinétique lente, les fissures mettant plusieurs semaines voire plusieurs mois à apparaître. L'instruction effective de ces dossiers est réalisée sur le fondement d'un rapport établi annuellement par Météo-France sur le phénomène.

Votre demande de reconnaissance catastrophe naturelle-sécheresse doit être déposée en mairie à l'aide d'un courrier explicatif agrémenté de photos .

FIBRE OPTIQUE



Quand la fibre arrive-t-elle chez moi ?

- Vous pouvez consulter l'avancement des travaux sur notre carte interactive prévue à cet effet sur le site internet www.perigordnumerique.fr : [Lien carte Interactive](#)
- Dès le début de l'ouverture commerciale vous pourrez vérifier votre éligibilité sur la carte de nathd.fr : <https://nathd.fr/eligibilite/>.

TAXE FONCIERE

Certains contribuables ont signalé une augmentation de leur taxe foncière.

Depuis 2016 les taux appliqués par la commune restent inchangés, reconduction des taux 2021 :

- Taxe foncière bâtie : 35,23 % (9,25 % taux communal + 25,98 % taux départemental 2020)
- Taxe foncière non bâtie : 39,92 %
- CFE : Contribution des entreprises en dehors des zones d'activités de la communauté des communes : 16,17 %

Les taux appliqués en 2021 par la Communauté des communes (Intercommunalité) ont été reconduits en 2022.

Seules les bases d'impositions (valeur locative) calculées par le service des impôts suivant les directives de l'Etat, en fonction de la surface et de l'état de la construction, ont augmenté de 3.6%.

Il faut savoir que les travaux de rénovation ou de construction sur des bâtiments existants (changement de destination, agrandissement, piscine... etc.,) peuvent provoquer une augmentation de la base d'imposition. Nous rappelons également, que les nouvelles habitations en sont exonérées uniquement pendant 2 ans.

Des questions sur votre avis d'imposition ou votre taxe foncière ?

Des permanences de la DGFIP se tiendront les lundi 17 Octobre et lundi 21 Novembre à VILLEFRANCHE DE LONCHAT (Maison France services). De 9h à 12h sans rendez-vous et de 13h à 17 h sur rendez-vous uniquement.

Rendez-vous par téléphone au 05 33 09 40 01 ou par mail : franceservices@cdcmmg.fr

Décisions de la communauté des communes

L'intégralité des délibérations du Conseil Communautaire sont consultables sur le site www.cdcmontaignemontravelgurson.fr

REVISION « ALLEGEE » du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Modalités de concertation des habitants, des Associations Locales et autres.

Information et mise à disposition des documents aux bureaux de la Communauté des Communes à Villefranche de Lonchat et dans les Mairies des communes membres ;

- Possibilité de prise de rendez-vous ;
- Registre destiné aux observations mis à disposition aux heures d'ouverture aux bureaux de la Communauté de Communes à Villefranche de Lonchat et dans les mairies des communes membres ;
- Envoi de mail (direction@cdcmmg.fr) permettant la transmission d'observations.

INTEGRATION DES EMPRISES FONCIERES DES PROJETS PHOTOVOLTAIQUES SOL

Le Conseil communautaire :

Autorise le Président à prescrire l'intégration des emprises foncières des projets dans le futur PLUi en prévoyant de leur attribuer au zonage spécifique permettant leur réalisation ;

Autorise le Président à prescrire une procédure de déclaration de projet emportant mise en comptabilité du PLUi pour les projets de Saint Antoine de Breuilh, Lamothe Montravel, Saint-Géraud-de-corps et à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;

Définit les modalités de concertations préalables, qui seront strictement respectées :
Indique que conformément à l'article R.153.21 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie et au siège de l'EPCI durant 1 mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

CENTRE DE LOISIRS

Depuis cet été, le Centre de Loisirs s'est installé dans ses nouveaux locaux à Saint Antoine de Breuilh à côté du restaurant scolaire.

Le centre de loisirs de BONNEVILLE accueille les adolescents âgés de 12 à 16 ans.

Des garderies sont mises en place à Lamothe Montravel et Bonneville pour les enfants utilisant la navette (bus) qui achemine les enfants au Centre de Loisirs de Saint Antoine de Breuilh et qui les ramène le soir au point d'accueil.

SOLIDARITE AUX COMMUNES SINISTREES

Face aux conséquences dramatiques des orages qui ont frappé le secteur du Ribéracois, l'Union des Maires appelle les communes de Dordogne à participer à une démarche de solidarité départementale pour soutenir les collectivités impactées par cet évènement et par leur intermédiaire, toutes les populations ayant souffert matériellement et financièrement du passage des orages.

Un don de 10000 € sera versé par la communauté de communes sur le compte ouvert à cet effet par l'Union des Maires de Dordogne.

USTOM (Union Syndicats traitement des Ordures Ménagères)

Liste des délégués (délibération du 29/03/2022)

Membres titulaires	Membres suppléants
Sylvain MARTY	Josette LAGORCE
Jean-Pierre CHAUMARD	Gilbert DE MIRAS
Jean-Louis REY	Christian GALLOT
Thierry BOIDE	Jean-Thierry LANSADE
Gilbert BOUTY	Alain LESGOULIERES

Rapport sur la qualité et les prix du service est consultable en Mairie ou sur le site De L'USTOM.

ATTRIBUTIONS de SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS par la Communauté des Communes

La communauté des communes a distribué la somme de 26889.10 € aux associations du territoire à la suite de l'analyse des demandes par la Commission « Sport et Culture » soit une augmentation de 6889.10 € par rapport aux prévisions.

En raison de la crise sanitaire, les attributions ont été diminuées ces deux dernières années, les élus de la commission ont donc proposé d'attribuer en 2022 plus de subventions. Vous trouverez la liste des attributions sur le site de la communauté des communes.

Travaux sur la commune

L'ENTRETIEN DU GRAND RIEU

Les travaux d'entretien du ruisseau du Grand Rieu à Montcaret ont été effectués cet été. Ces travaux financés par la Communauté de communes Montaigne Montravel Gurson clôturent une série d'aménagements et de mises en état d'ouvrages, engagée depuis deux ans sur ce secteur.

Les fossés le long de la départementale, entre la départementale et le Grand Rieu, le chemin des Fosses ont été nettoyés par la CDC et une entreprise de la commune. L'aqueduc sous la 936 a été rénové par le département. Nous espérons que tous ces travaux permettront d'éviter les inondations subies par les riverains ces dernières années.

TOILETTES PUBLIQUES

Des toilettes publiques auto nettoyantes sont installées à côté de l'aire de jeux et sur la place Daugereau derrière les commerces.

Horaires de fonctionnement : de 6 heures à 22 heures.



LA BOITE A LETTRES DE LA POSTE

La boîte à lettres a été déplacée, vous la trouverez en face de la Mairie.

Zoom sur la commune

LA FETE LOCALE

Le comité des fêtes de Montcaret a organisé la fête locale du 05 au 07 août. Les forains étaient au rendez-vous. Le comité avait prévu plusieurs repas conviviaux, une bonne ambiance était au rendez-vous, plusieurs activités ont été proposées : concours de pétanque, randonnée pédestre et sortie VTT. La fête a été clôturée par un superbe feu d'artifices. Les montcarétois ont eu plaisir à se retrouver lors de notre fête locale.

NOS CENTENAIRES A L'HONNEUR



C'est avec un immense plaisir que Monsieur le Maire, accompagné de Colette LAGORCE et de Françoise EYMARD, élues de la commission lien social, ont fêté les 100 bougies de Madame VACQUIER Renée le 27 septembre et de Madame GALTIER Marie le 20 octobre.

A cette occasion, un magnifique bouquet de roses leur a été remis à chacune.

Nous leurs souhaitons encore beaucoup d'années parmi leurs proches, avec la meilleure santé possible, Nous remercions l'Ehpad de Lamothe Montravel et la famille de Madame GALTIER pour l'accueil qui nous a été réservé pour ces doux moments de partage.



SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS :

Le Conseil Municipal sur proposition de la commission associations a attribué pour 2022 les subventions suivantes : Judo/Dojo : 400.00 € Ligue contre le cancer : 50.00 € Croix Rouge : 50.00 € Amicale sportive Gensac /Montcaret : 2 000.00 € Secours Catholique : 150.00 € ACCA Chasse : 600.00 € Coopérative scolaire : 650.00 € Association des Parents d'Elèves : 950.00 € L'hameçon Lamothe : 150.00 € Le souvenir Français : 25.00 € Association jeunes sapeurs-pompiers Castillon : 50.00 € Cyclo club : 100.00 € Les Amies de la couture : 100.00 € Les Motards : 60.00 € Fondation du Patrimoine : 120.00 € France Alzheimer : 50.00 € Sclérose en plaque : 50.00 € Canoë kayak st Antoine : 50.00 € Boules au nez (Clown à l'hôpital) : 50.00 € Pétanque Loisirs : 60.00 €. Atelier 104 : 25.00€ Théâtre Copains d'accord : 100 € Comité des Fêtes : 1000.00 € Adi shakti (yoga) 60,00 €

LA BIBLIOTHEQUE DE MONTCARET



Ouverture tous les jeudis de 15h à 18h30
(sauf en période de vacances scolaires, un jeudi sur deux).

LA FETE CANTONALE

Festivités réussies.
La commune de Montcaret a présenté lors de la Fête cantonale son char ayant pour thème "Les coqs rouges", l'ancien club de Foot de



Montcaret très coloré et animé par des supportrices du foot, des anciens joueurs, et des jeunes de l'ASGM, l'actuel club.

L'arbitrage a été confié à Monsieur le Maire qui n'a pas hésité à faire usage de son sifflet et du carton rouge ou jaune.

Les spectateurs avec des bouteilles d'eau, voire avec un seau d'eau étaient bien là aussi.



Bravo aux décorateurs et aux joueurs présents sur le char et autour du char.
Bravo les filles.

Nous réfléchissons déjà à un thème pour la saison prochaine.



ETAT CIVIL

Nous leur souhaitons la bienvenue :

Zorah DE BORTOLI LASSERRE
Thalie, Leïla DUMAY BELARIBI
Amir, Wassim EL MEKKAOUI

Ils se sont unis :

Marco SABIA et Agathe NOURY
Morgan, Camille CHAUFFEPIED et Tiantian WU

Nous avons une pensée pour eux :

Josette, Françoise TAILHURAT veuve PEYTOU
Louise, Claudette FRIGO veuve FAYOLLE
Olivier N'GAPELE COULIBALY
Daniel, Gérard, André HÉNOT
Éric LAFAYE
Pierre SERVIE

Anniversaire de Mariage

Ginette et Albert THOMAS
ont fêté leur 70 ans de mariage
le 13 septembre 2022

*Noces de
Platine*



Culture

Très belle édition 2022 du CONCOURS de PHOTOGRAPHIES AMATEURS **Vivre à Montcaret**



Prix du jury Adulte
à Petra Van der Horst



Prix du jury Jeune Public
à Faustine Chardon

84 participants de 5 à 93 ans dont les photographies ont été exposées à la salle des fêtes de Montcaret les samedi 26 et dimanche 27 juin. Plus de 200 visiteurs ont voté pour la photo de leur choix... exposition suivie du verre de l'amitié.

Découvrir l'expo sur ces 3 liens vidéos
<https://youtu.be/wesEaQVbqnE>
<https://youtu.be/MbtLD7bMtJk>
<https://youtu.be/Q4Zx-hTVWxg>

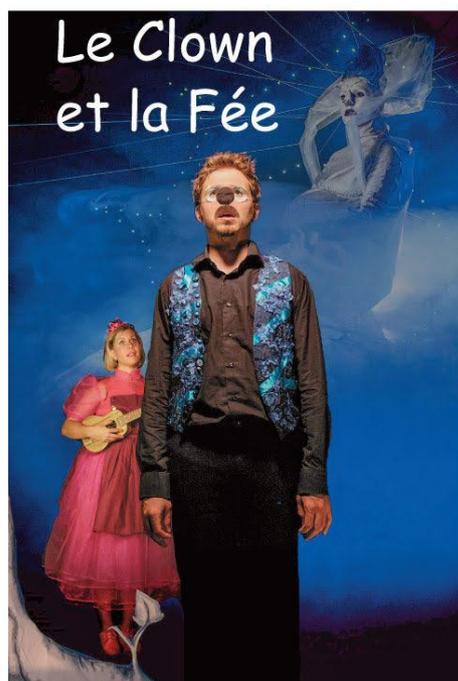
manifestation culturelle
organisée par la Commission
culture de la mairie de
Montcaret



Prix du Public
à Pierre Alain Chaumard



Prix Jeune Public
à Clément Pergon Moulinier



**samedi 21 janvier 2023
à 19h**

Spectacle tout public

Le Clown et la Fée

Salle des Fêtes de Montcaret

Entrée libre

manifestation culturelle organisée
par la Commission Culture de la
Mairie de Montcaret

Renseignements : Cynthia tél. 0663173212

Mairie de MONTCARET

19 rue de la Villa Gallo-Romaine 24230 MONTCARET

Tél : 05.53.58.60.06

**Horaires d'ouverture : Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le Mercredi de 9h à 12h**

Email : mairie-montcaret@wanadoo.fr